



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée  
3 décembre 2015  
Français  
Original : anglais

---

## Organe subsidiaire de mise en œuvre Quarante-troisième session Paris, 1<sup>er</sup>-4 décembre 2015

Point 5 c) de l'ordre du jour

**Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto  
Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert  
et l'acquisition continus d'unités de réduction  
des émissions au titre de l'application conjointe**

### **Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe**

#### **Projet de conclusions proposé par le Président**

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a poursuivi l'examen des modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe, conformément au paragraphe 16 de la décision 1/CMP.8.
2. Le SBI a achevé l'examen de cette question.

